



Procédure de licenciement à l'encontre de la Déléguée Syndicale CGT

Quand la CGT dérange les plans de la direction, celle-ci n'applique plus aucune règle et n'a plus aucun tabou pour essayer de s'en débarrasser !

Les élus CGT sont systématiquement entravés dans l'exercice de leur mandat CSE et Syndical. Régulièrement l'encadrement est sur leur dos, les empêchant de se mettre en délégation, les empêchant de parler avec les salariés. Parfois il y a plusieurs membres de l'encadrement autour de chaque délégué CGT.

Le but de l'encadrement étant d'intimider et de faire peur aux salariés pour les empêcher de parler aux élus CGT.

A de multiples reprises l'organisation CGT a interpellé l'Inspecteur du Travail, la Direction, et les salariés.

La CGT a écrit plusieurs fois pour signaler que les membres de l'encadrement étaient sur leur dos, si près qu'ils les collaient au corps et les touchaient !

Les 1^{ers} écrits datent de plusieurs années, cela fait des années que ça dure ! Et pourtant ils continuent avec l'aval et le soutien de la direction puisqu'elle laisse faire, et pire elle participe à ces actions illégales !

Mais aujourd'hui, c'est la Déléguée CGT qui est sous le coup d'une procédure de licenciement parce qu'elle a dit à un responsable de service de s'écarter, de la laisser exercer son mandat sans entrave. Ce dernier était encore une fois collé aux militants CGT, et la Déléguée lui a dit de s'écarter, de s'en aller parce qu'il venait de lui toucher les fesses !

C'est le fait que l'encadrement entrave la liberté de circulation et d'expression avec les salariés qui crée une proximité anormale, et de fait, à un moment donné la déléguée a eu ses fesses de touchées par le cadre. Par quoi et comment, elle ne sait pas, mais elle a été touchée.

Mais l'affaire ne s'est pas arrêtée là ! Le cadre avec une partie de l'encadrement et la Direction de l'entreprise et du pôle, ont décidé de profiter de cette ultime entrave pour la retourner contre la CGT et entamer une procédure de licenciement à l'encontre de l'élue CGT !

La victime devient l'agresseur ! Tellement facile !

Heureusement que la CGT a beaucoup écrit, et elle a écrit à de nombreuses personnes de la direction et ainsi qu'aux services de l'Etat censés faire appliquer la législation.

La CGT et ses militants ne sont pas de méchants menteurs ! La CGT et ses militants sont victimes depuis des années d'entraves, de discriminations, de pressions, de répression !

Les Directions successives ont appliqué la même politique anti CGT à LDC Bourgogne ! Eh bien ils devront en assumer les conséquences à tous les niveaux de l'entreprise et y compris dans la presse si nécessaire ! Ce qui est sûr, c'est que la CGT ne se laissera pas faire sans réagir !

La CGT a toujours été là pour vous. Si vous estimez avoir besoin d'elle, c'est le moment de la soutenir !

Au cours des années passées, vous avez été très nombreux à nous dire que lorsque les élus CGT passaient dans les services, la direction et l'encadrement n'agissent pas pareil que quand ce sont les autres élus qui passent.

Nous invitons tous les salariés qui souhaitent témoigner de ce qu'ils ont vu et entendu à nous faire des témoignages écrits. (Les témoignages doivent être officiels, mais ils seront anonymisés)

Vous voulez témoigner, approchez vos délégués CGT ou contactez le syndicat par mail cgt.ldc.bourgogne@gmail.com